

Pour Cayeux... Ensemble!



Bulletin
d'Informations
Municipales
n°65
Janvier
Février
Mars 2025

www.cayeux-sur-mer.fr



Chères Cayolaises,
Chers Cayolais
Chers amis de notre commune,



Un grand espoir contrarié par une déception (temporaire). Notre projet de réaménagement du boulevard avance mais pas au rythme espéré : il n'y aura sans doute pas d'obtention des autorisations administratives par l'État avant le début de l'année 2026, et les premiers travaux après la saison estivale suivante, soit septembre 2026. Un an de délai... Je remercie vivement les services du Syndicat mixte Baie de Somme-Grand Littoral picard pour toute l'énergie positive mise en œuvre pour passer les multiples obstacles administratifs et notre préfet, notre sous-préfète pour leur soutien indéfectible. **Nous nous battons ensemble**, pour ce projet sans égal, c'est un travail de fond.

Il y a aussi dans ce dossier, fort heureusement, des **bonnes nouvelles** : le plan de financement est finalisé pour un montant global de 12 millions d'euros. Nos partenaires : l'État, l'Agence de l'eau Artois-Picardie, le Feder, la Région Hauts-de-France assureront 80 % du coût global. Les entreprises qui seront chargées des travaux ont été désignées en commission d'appel d'offres en décembre 2024. Je vous convie à une réunion publique qui se tiendra dans le courant du mois de juillet. La date en sera communiquée dès que possible.

Le grand changement que je vous annonçais en janvier pour une entrée de ville plus fluide et plus accueillante est imminent ! Les travaux de réaménagement de l'intersection entre la rue Coiret-Chevalier et la rue Anatole-Mopin seront engagés dans les mois qui viennent. Le conseil départemental est à nos côtés pour ce projet. Une réunion d'information pour les riverains sera programmée en juin.

Vous avez vu arriver les premières longueurs du chemin de planches, les bars de plage sont à pied d'œuvre, nos cabines sont toutes revenues de leur petite escapade niçoise, prêtes à retrouver leur place sur notre beau littoral. Un petit changement de disposition tout au nord du chemin de planches nous est imposé. Il résulte de contraintes liées à la protection des milieux naturels. Les propriétaires et locataires de cabines concernés ont été informés du changement. Pour cet aménagement, comme à l'habitude, nous ferons au mieux pour concilier les contraintes réglementaires, l'intérêt de chacun, l'intérêt collectif sans rien ôter au charme du chemin de planches et des cabines qui le bordent.

Avec la belle saison reviennent les festivités auxquelles nous sommes tous attachés. Vous trouverez au cœur de cette édition du bulletin municipal le calendrier des animations printanières. La chasse aux œufs dont nos tout-petits raffolent, la fête de la musique, le festival des cerfs-volants... au plaisir de vous retrouver bien vite au détour de l'un ou l'autre de ces grands- rendez-vous !

Au jardin ou sur la plage, sur les sentiers ou au cœur de notre petite commune, bon printemps à tous !

Votre maire, Jean-Paul Lecomte

LA FIBRE TOUS CONCERNÉS ! POURQUOI ?

Le réseau téléphonique traditionnel en cuivre que nous connaissons est sur le point de disparaître : trop ancien, il ne supporte plus nos besoins et ceux à venir. Il est remplacé par un nouveau réseau de fibre optique qui dessert déjà notre commune.

POUR QUI ?

Nous sommes aujourd'hui **tous concernés** par ce remplacement : titulaires d'une simple ligne téléphonique ou d'un abonnement ADSL, n'attendez pas le dernier moment pour assurer la continuité de vos services actuels. À ce jour à Cayeux-sur-Mer seulement 39 % des logements éligibles sont raccordés à la fibre.

COMMENT DEMANDER SON RACCORDEMENT À LA FIBRE ?

Vérifiez que les travaux sont bien terminés dans votre rue puis contactez dès que possible l'opérateur de votre choix. Vous trouverez tous les bons numéros pour le faire dans le tableau en bas de page.

Le **raccordement de votre logement** à la fibre est actuellement pris en charge (n'attendez pas la dernière minute au risque d'être facturé plus tard).

Il faut souscrire une **offre fibre** pour se faire raccorder, offre en remplacement de votre abonnement fixe ou ADSL actuel. Des formules sans internet sont également proposées. Il existe des abonnements résidence secondaire chez les opérateurs : renseignez-vous !

Enfin, l'**installation de la box** peut soit être facturée, soit

installée gratuitement selon les opérateurs. Notez que si vous savez aujourd'hui débrancher et rebrancher votre box actuelle, vous saurez faire la même chose avec la box fibre.

JE SUIS LOCATAIRE : MON PROPRIÉTAIRE PEUT-IL ME REFUSER L'ACCÈS À LA FIBRE ?

Comme le droit à l'antenne, le locataire a le droit à la fibre. Le propriétaire ne peut donc pas refuser à son locataire d'installer la fibre, il peut cependant imposer un cheminement bien précis.

QUE FAIRE SI MON FOURREAU EST BOUCHÉ SUR LA PARTIE PRIVÉE ?

Le propriétaire doit réparer ou mettre un nouveau fourreau praticable en limite de propriété afin que l'opérateur puisse y faire passer la fibre.

QUI RÉPARE EN CAS DE BLOCAGE SUR LE DOMAINE PUBLIC ?

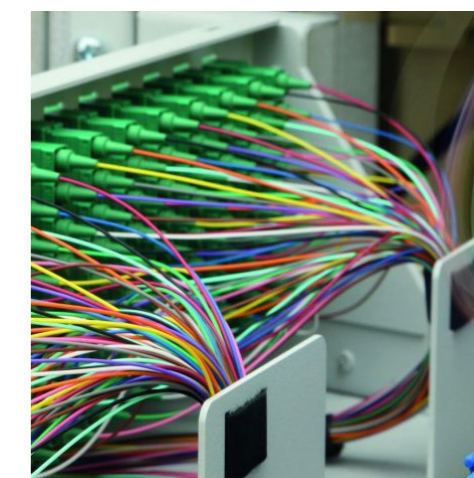
La mairie n'est pas compétente ; il faut que le technicien transmette un dossier technique à Altitude infra qui mandatera le gestionnaire de la gaine endommagée pour effectuer la réparation.

QUI GÈRE LA MAINTENANCE DE LA FIBRE ?

La mairie n'est pas compétente en cas d'interruption de service. Comme aujourd'hui, il faut contacter votre opérateur.

Je conserve mon opérateur J'appelle :		Je change d'opérateur J'appelle :	
Bouygues Télécom	1064	Bouygues Télécom	3106
Free	3244	Free	1044
Nordnet	3420	Kiwi	09 80 50 12 12
Orange	3900	Knet	09 72 350 350
Sfr	1023	Nordnet	3420
		Orange	3900
		Ozone	1099
		Sfr	1099

Les numéros courts ne sont pas surtaxés





Stéphane Brissy,
maître-verrier
Atelier Claude Barre

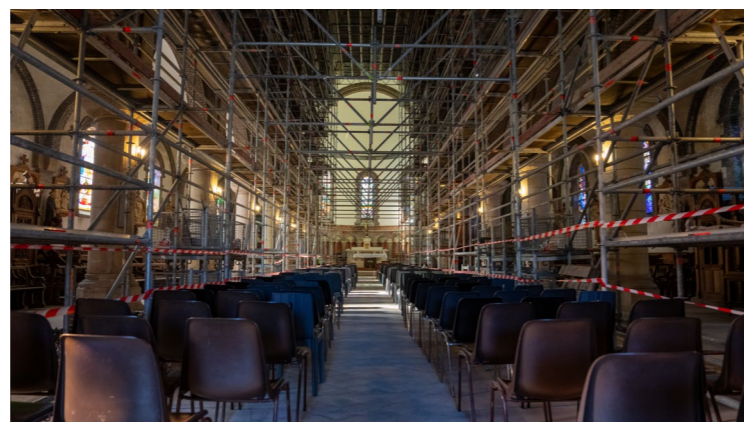
ÉGLISE SAINT-PIERRE TRAVAUX D'ENTRETIEN

La première phase de restauration du cœur a été réalisée il y a maintenant quelques années : peinture, restauration des vitraux et taillage d'une rosace latérale.

C'est maintenant le tour de la grande nef centrale comme prévu. Un travail beaucoup plus compliqué qui nécessite un immense échafaudage. Les travaux dureront environ trois mois. Il s'agira de restaurer les quarante-deux vitraux, refaire l'étanchéité sur la périphérie, traiter les fissures, le grattage, le nettoyage et la mise en peinture de l'ensemble. Les vitraux ainsi réparés devraient avoir une durée de vie de 100 années.

Tout cela va redonner un air de jeunesse et de la lumière à notre église paroissiale qui a plus d'un siècle : sa bénédiction s'était déroulée le 3 août 1902.

N'oublions pas que l'église Saint-Pierre est une église remarquable par sa simplicité mais aussi par l'unité de son style, pur roman primitif, spacieuse, élevée, lumineuse, de proportions parfaites. Elle possède également cette qualité précieuse permettant aux fidèles de voir le prêtre à l'autel aussi bien dans les nefs latérales que dans la grande nef. Les fenêtres du haut de la grande nef enrichies de vitraux aux nuances douces et transparentes, laissent passer une lumière abondante inconnue de la plupart des grands édifices.



TRAVAUX SUR LE DOMAINE PUBLIC, DES RÈGLES EXISTENT !

Pour occuper ou effectuer des travaux sur le domaine public, vous devez obtenir une autorisation pour les opérations suivantes :

- pose d'échafaudage, d'une benne à gravats;
- dépôt de matériaux nécessaires à un chantier;
- stationnement provisoire d'engin (grue, camion-nacelle, notamment), d'un camion de déménagement, par exemple.

Le permissionnaire doit déposer une demande de permis de stationnement auprès de la mairie, au moins huit jours avant la date prévue du démarrage des travaux. Il doit s'assurer que le propriétaire ait obtenu une autorisation d'urbanisme au préalable.

Toute demande imprécise, incomplète ou hors délai ne sera pas prise en compte.

- Le pétitionnaire sera autorisé à exécuter les travaux aux dates indiquées sur la demande et après notification de l'arrêté;
- la voie publique devra entièrement être débarrassée

de tout dépôt;

l'autorisation accordée sera révoquée à tout moment si l'intérêt de la voirie, de l'ordre public ou de la circulation l'exige, ou si le permissionnaire ne se conforme pas aux indications qui lui auront été imposées;

la signalisation sera mise en place par le permissionnaire.

Rappel : aucun échafaudage ne pourra être installé sur le domaine public de la commune de Cayeux-sur-Mer du 15 juillet au 15 août de chaque année, sauf autorisation préalable, tout à fait exceptionnelle, délivrée par le maire.

L'imprimé de demande de permis de stationnement est à retirer en mairie, ou à télécharger sur le site de la Ville de Cayeux-sur-Mer www.cayeux-sur-mer.fr (les anciens imprimés ne seront plus pris en compte).



OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT

Depuis son lancement au premier trimestre 2024, plus d'une cinquantaine de propriétaires de la commune de Cayeux-sur-Mer ont sollicité les services de l'association INHARI et vingt visites de logements pour la réalisation de diagnostics ont été engagées.

Quatre logements ont déjà fait l'objet de demandes de subventions et deux chantiers se sont achevés en février 2025. Les propriétaires ont pu recevoir les subventions allouées à leur projet représentant 80 à 90 % du montant des travaux.

Pour rappel, le dispositif est destiné à apporter des aides financières, un conseil neutre et un accompagnement gratuit dans le montage de vos projets de travaux de rénovation (économie d'énergie, adaptation du logement à la perte d'autonomie ou logement très dégradé) pour tous les propriétaires occupants et bailleurs, et locataires du parc privé sous

conditions.

Le dispositif se termine le 31 décembre 2026 ; un projet devant se monter sur plusieurs mois, il est important d'anticiper les demandes.

Des permanences physiques sont tenues à la mairie avec une conseillère INHARI les matins des 1^{er} et 3^e mardis du mois (sur rendez-vous). Toute demande doit être déposée avant la signature de devis de travaux et avant la réalisation des travaux.

Prise de rendez-vous et renseignements sur le dispositif au téléphone auprès d'INHARI au 02 32 08 13 00 ou par mail à opah-cayeuxsurmer@inhari.fr afin de connaître votre éligibilité et discuter de votre projet.



GESTION DES DÉCHETS : MISE À DISPOSITION DE BACS À ORDURES INDIVIDUELS À CAYEUX-SUR-MER

Dans un souci d'amélioration de la gestion des déchets et afin de préserver la propreté et la qualité de vie de notre territoire, la communauté de communes de la Baie de Somme a décidé de doter chaque foyer de la commune de Cayeux-sur-Mer de bacs à ordures ménagères.

Cette démarche s'inscrit dans une volonté de moderniser le service de collecte et d'optimiser le traitement des déchets. Elle répond également à plusieurs objectifs essentiels :

- améliorer l'hygiène et la salubrité publique en limitant les nuisances causées par les déchets déposés en vrac (odeurs, animaux errants, prolifération d'insectes);
- faciliter et sécuriser la collecte en permettant un ramassage plus efficace et mieux organisé;
- encourager le tri des déchets en facilitant la séparation entre ordures ménagères et déchets recyclables;
- répondre aux obligations réglementaires et anticiper les évolutions en matière de gestion des déchets.

La distribution des bacs s'effectuera selon un calendrier qui vous sera communiqué prochainement. **Chaque foyer recevra gratuitement un bac.**

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration dans cette transition qui vise à améliorer notre cadre de vie et à mieux préserver notre environnement.

Pour toute question, vous pouvez contacter le service gestion des déchets au 03 22 20 34 37 ou par courriel à collectedejets@ca-baiedesomme.fr.

Modalités de dotation

Un courrier sera adressé à chaque habitant indiquant le jour de retrait du bac.

La distribution aura lieu dans les locaux des ASVP, rue du Docteur-Bourjot 80410 Cayeux-sur-Mer.

Un justificatif de domicile sera demandé pour la mise à disposition d'un bac.

Utilisation

Chaque habitation sera responsable du bac mis à disposition. Le bac sera sorti la veille au soir de la collecte et rentré après la collecte ou en fin de journée. L'entretien du bac sera de la responsabilité du détenteur.

Pour les maisons secondaires, le service technique retirera les bacs restés sur le domaine public après la collecte et les entreposera sur le site du Mont-Rôti. Les personnes concernées seront amenées à les récupérer par la suite avec un justificatif de domicile.

DU CHANGEMENT POUR LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

La collecte des encombrants se fait **désormais uniquement sur rendez-vous**

Vous n'avez pas de moyen de transport pour déposer vos encombrants en déchetterie ?

La communauté d'agglomération de la Baie de Somme met à votre disposition un service de collecte des encombrants sur rendez-vous. Ce service est proposé dans la limite de 3 m³ pour les maisons individuelles ou les immeubles de moins de 10 appartements.

Ce que vous pouvez présenter à la collecte :

Métaux, bois, encombrants, mobilier.



PRENDRE RENDEZ-VOUS

Pour bénéficier de ce service, trois options s'offrent à vous :

- en ligne : un formulaire est disponible sur le site de la CABS;
- par email : envoyez votre demande à collectedejets@ca-baiedesomme.fr;
- par téléphone : appelez le 03 22 20 34 37.

Réduire ses déchets, une priorité !

Avant de jeter, pensez aux solutions alternatives :

- réparation : remettez vos objets en état grâce à des ateliers ou professionnels locaux;
- don ou revente : proposez vos biens inutilisés via des associations, des plateformes en ligne ou des bourses locales;
- recycler : pensez à trier vos déchets pour valoriser au maximum vos matériaux. Avec ces gestes simples, vous contribuez à préserver l'environnement tout en favorisant l'économie circulaire sur le territoire.

PERMANENCES CONCILIEUR DE JUSTICE

Jean-Luc Olivier, conciliateur de justice tiendra une permanence à la mairie de Cayeux-sur-Mer, le premier lundi de chaque mois de 14 h à 16 h 30, uniquement sur rendez-vous. Contact : 06 17 37 93 12 jean-luc.olivier@conciliateurdejustice.fr

PERMANENCES ARCHITECTE DES BÂTIMENTS DE FRANCE

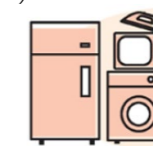
En raison du départ de Mme Pirotais, architecte des bâtiments de France, les permanences prévues ce semestre 2025 en mairie sont annulées. Nous vous tiendrons informés d'une reprise de ce service dès que possible.

Ne sont pas collectés :

- les gravats, les produits dangereux (peinture, solvants, diluants), les pneus, l'amiante;
- les cuves, les fûts, les troncs et branchages, les bouteilles de gaz et extincteurs, tous les appareils à moteur thermique;



- tous les appareils électroniques (appareils à piles ou sur secteur).



Pour plus d'informations, contactez le service gestion des déchets de la CABS au 03 22 20 34 37.



GRAINOTHÈQUE

Une grainothèque va être mise en place dans votre bibliothèque prochainement

Mais, une grainothèque, qu'est-ce-que c'est ?





Une grainothèque est une bibliothèque de graines fonctionnant grâce aux échanges. Ouverte à tous, elle permet de troquer entre jardiniers des graines de fleurs, de fruits ou de légumes.

Les trocs de graines permettent de préserver la biodiversité en diffusant et conservant une multitude de variétés adaptées à notre territoire. En encourageant la pratique du jardinage, les grainothèques permettent également aux insectes pollinisateurs de prospérer. Enfin, elles participent au développement durable en encourageant l'autonomie alimentaire et les circuits courts.

On peut se servir librement et gratuitement mais bien sûr il convient aussi d'alimenter la grainothèque, c'est le même

principe que la boîte à livres.

Pour déposer des graines, il suffit de :

-  prendre un sachet vide, mis à disposition ;
-  le remplir avec quelques graines bio et reproductibles que l'on a récoltées. Il n'est pas nécessaire d'en mettre trop, quitte à utiliser plusieurs sachets. Merci de ne pas déposer de semences hybrides ;
-  indiquer la date de la récolte, la provenance des graines, ainsi que le nom de la semence et sa variété ;
-  déposer le sachet avec les autres dans la grainothèque.

Merci à tous les jardiniers de Cayeux-sur-Mer pour leur participation future !



Naissances

- | | |
|------------------|-------------------------------------|
| ANCELIN Nina | Née le 28 juin à Rang-du-Fliers |
| FREPPAZ Victor | Né le 30 juin à Abbeville |
| THUEUX Paula | Née le 5 septembre à Rang-du-Fliers |
| VASSELIN Suzie | Née le 24 novembre à Rang-du-Fliers |
| PLANAGE Eliott | Né le 15 décembre à Amiens |
| DELAHAYE Raphaël | Né le 28 décembre à Amiens |

- | | |
|-----------------------|-----------------------------------------|
| 2 mars | WANSEK Pierre et VANNIER Murielle |
| 22 juin | SEYNAEVE Christophe et LAGO Virginie |
| 13 juillet | CHEVALLIER Jérémy et TILLIER Carole |
| 20 juillet | BARON Arnaud et LASSALE Laëtitia |
| 24 août | TAUBER Rudy et GOSSE Malika |
| 7 sept ^{bre} | RENAULT Erwan et DELANDRE Camille |
| 5 oct ^{bre} | BLANGER Jeremy et MORSS Veronica |
| 5 oct ^{bre} | CLAIRÉ Christopher et PAINSEC Stéphanie |
| 19 nov ^{bre} | LENNE Bruno et PASQUIER Jenifer |

Mariages



Décès

- | | |
|------------|-----------------------------------------------------|
| 4 janvier | DE GEITERE ép ^{se} HEDE Josiane |
| 6 janvier | LEJEUNE René |
| 17 janvier | BÉHIN ép ^{se} DURAND Annie |
| 18 janvier | FRANÇOIS Eric |
| 22 janvier | DUPONT Maurice |
| 23 janvier | ROUSSEL Alain |
| 24 janvier | JOSSE Jean-Marc |
| 3 février | BUFFET Josiane |
| 19 février | PLOUVIEZ v ^{ve} VAN GYZEL Françoise |
| 21 février | PORTE v ^{ve} SAGEZ Huguette |
| 24 février | MOREL Francine |
| 26 février | SILVESTRE v ^{ve} DELORME Suzanne |
| 1er mars | DAVID v ^{ve} LAÏNÉ Eliane |
| 18 mars | DESCAMPS v ^{ve} MALOT Fernande |
| 21 mars | GUILLOU Michel |
| 4 avril | DUPAYS v ^{ve} CHIVOT Charlotte |
| 5 avril | ETROIT Michel |
| 9 avril | CLÉRÉ v ^{ve} VILLUENDAS SERRANO Mauricette |
| 14 avril | GODARD v ^{ve} LEJEUNE Yolande |
| 24 avril | CLAIRÉ v ^{ve} HARFAUX Jacqueline |
| 10 mai | DUPONCHEL ép ^{se} LECAT Francine |
| 21 mai | COURCOL Philippe |

- | | |
|------------------------|-------------------------------------------------|
| 28 mai | Vlieghe v ^{ve} CIBAT Nelly |
| 9 juin | ASSELIN-HANRY v ^{ve} GAMAIN Isabelle |
| 10 juin | ACHARD Yves |
| 11 juin | DURAND Boris |
| 13 juin | GILLARD Marc |
| 16 juin | NORTIER Roger |
| 19 juin | BRUNET Marcel |
| 30 juin | ETROIT v ^{ve} QUENNESSEN Jeannine |
| 19 juillet | SERVANT v ^{ve} MANGEOT Valette |
| 7 août | CARRÉ v ^{ve} JOLY Nicole |
| 16 août | LECAT Albert |
| 20 août | BERGONNIER v ^{ve} SUDUCA Jacqueline |
| 25 août | JACOB Pierre |
| 27 août | BERTHELEMY v ^{ve} LEJEUNE Laurence |
| 30 août | LE NIGEN Georges |
| 15 sept ^{bre} | COLINART André |
| 22 sept ^{bre} | OWCZARZAK Joseph |
| 4 oct ^{bre} | DELABY v ^{ve} LEBORGNE Adolphine |
| 5 oct ^{bre} | DESBIENS v ^{ve} BON Raymonde |
| 19 oct ^{bre} | TESSIER ép ^{se} ZUCCHERI Danielle |
| 26 oct ^{bre} | RIMBAULT René |
| 30 oct ^{bre} | COYETTE v ^{ve} ROUSSEL Gillette |
| 1 nov ^{bre} | DAUGÉ Valérie |
| 7 nov ^{bre} | GAILLARD Albert |
| 8 nov ^{bre} | BRUNET Daniel |
| 19 nov ^{bre} | QUENNESSEN ép ^{se} DENEUX Yvette |
| 11 déc ^{bre} | DUHEM ép ^{se} HAÉRINCK Joëlle |
| 12 déc ^{bre} | LECAT Patrice |
| 15 déc ^{bre} | PORS épouse SABRAS Marie-Claude |
| 19 déc ^{bre} | VANDEBUSSCHE v ^{ve} JEHANNE Christiane |
| 25 déc ^{bre} | NORTIER v ^{ve} CLAIRÉ Lucette |
| 28 déc ^{bre} | PLARD ép ^{se} RIBES Eveline |



NEUF CABINES AU CARNAVAL DE NICE

À la demande de la ville de Nice, la commune a envoyé neuf cabines pour le célèbre carnaval. Pendant toute la durée de l'évènement, nos cabines ont été exposées et ont magnifiquement représenté notre ville. Quatre d'entre elles portaient un nom de notre territoire : Cayeux-sur-Mer, Baie de Somme, Hurt et Le Hourdel. Les autres étaient estampillées au gré de la ville de Nice. Notre équipe a été mobilisée du 3 au 6 février pour l'expédition et le montage et du 4 au 7 mars pour le démontage et le retour des cabines. Félicitations aux membres du personnel pour le travail parfaitement exécuté. Tous les frais ont été entièrement assurés par la ville de Nice.

LA SAISON REDÉMARRE

La mise en place du chemin de planches a démarré dès le début du printemps. Souhaitons que le temps soit clément et propice au déploiement de toutes activités.

Les **cabines commerciales** ont vu le jour en 2015 et cette année encore, elles seront installées du 1^{er} avril au 30 septembre. Les artisans ou commerçants qui les occupent, vous proposent des produits et services très variés (bijoux en verre, décorations en bois flotté, broderies, chapeaux...)

526 **cabines de plage** dont 100 proposées à la location par la commune sont montées tout au long du chemin de planches.

La distribution des clés pour les cabines en location aura lieu les **29 et 30 avril**.












À NOTER

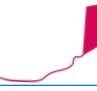

La **FÊTE DE LA MER ET DES MARINS** aura lieu cette année, le **dimanche 27 juillet**. Comme chaque année la date est fixée en fonction de la marée.

Merci à toutes et à tous pour la décoration de vos maisons et pour votre participation en costumes pour les processions à Cayeux et au Hourdel.

PROGRAMME DES ANIMATIONS PRINTEMPS 2025

AVRIL				
AVRIL et MAI	Horaires Bibliothèque	EXPOSITION La Volière	Bibliothèque Henri Heinemann	Bibliothèque municipale
Tout le mois		SPORT Sport détente ou sport tonique. Renseignements et inscriptions aux sorties par téléphone : 06 47 09 50 97	Rdv centre nautique 1 276 bd Sizaire	La Rando caouaise
S 5	8 h 45 à 12 h 30	MATINÉE ÉCO-CITOYENNE Ramassage de déchets 8 h 45 : accueil des participants 9 h : départ nettoyage des déchets (milieu dunaire) 12 h : apéritif convivial En recherche d'emploi ? Vos CV sont les bienvenus	Au nord du bd Sizaire	Leader interim Silmer Ville de Cayeux-sur-Mer
Me 9	10 h 30 à 12 h	SORTIE NATURE Visite <i>Cayeux de la belle époque à nos jours</i> 6 € par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans Renseignements et réservations auprès de l'office de tourisme	Rdv office de tourisme	Office de tourisme
S 12	Départ 14 h	SPORT Randonnée La digue de la Gaîté, la piste cyclable, les gravières	Rdv Maison de la Baie de Somme	Les Loups phoques cayolais
S 12 à D 20		 FESTIVAL DE L'OISEAU ET DE LA NATURE Retrouvez le programme complet : www.festival-oiseau-nature.com 		Festival de L'oiseau et de la nature Ville de Cayeux-sur-Mer
L 14	9 h 30 à 12 h 14 h 30 à 17 h	SORTIES / ATELIERS Laisse de mer et impression plastique	Sur le terrain derrière le Benoît-Champy	SOS Laisse de mer
Me 16	10 h 30 à 12 h	SORTIE Visite <i>Cayeux de la belle époque à nos jours</i> 6 € par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans Renseignements et réservations auprès de l'office de tourisme	Rdv office de tourisme	Office de tourisme
J 17	9 h 30 à 12 h	Envie de créer votre entreprise ? BGE Picardie vous accompagne gratuitement dans votre projet	Place du Marché Bus de la création	BGE Picardie
PÂQUES				
	7 h à 18 h	Brocante de Pâques	Chapelle des Marins	Les Amis du quartier de la marine
D 20	10 h 30	Messe en l'église Saint-Pierre avec la participation des Amis de la musique	Église Saint-Pierre	La paroisse Les Amis de la musique
	12 h 15	Cortège en musique avec les Amis de la musique	Départ devant l'église	Les Amis de la musique
	12 h 30	  CHASSE AUX ŒUFS 	Terrain rue Prélet	Ville de Cayeux-sur-Mer
	16 h à 18 h	MUSIQUE Concert de Robert Gillard	Au Bistro du coin	Ville de Cayeux-sur-Mer
Me 23	10 h 30 à 12 h	SORTIE NATURE Visite <i>Cayeux de la belle époque à nos jours</i> 6 € par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans Renseignements et réservation auprès de l'office de tourisme	Rdv office de tourisme	Office de tourisme
V 25	12 h	REPAS ASSOCIATIF Repas de printemps du club de l'Amitié	Salle des fêtes	club de l'Amitié
S 26	9 h 30	 PARCOURS DU CŒUR  Marche famille 5 km Randonnée pédestre 10 km Venez nombreux avec vos chaussures de marche	Départ halle marchande	CCAS Les Loups phoques cayolais
Me 30	10 h 30 à 12 h	SORTIE Visite <i>Cayeux de la belle époque à nos jours</i> 6 € par adulte, gratuit pour les moins de 12 ans Renseignements et réservations auprès de l'office de tourisme	Rdv office de tourisme	Office de tourisme

MAI				
D 4	16 h 30	REPRÉSENTATION THÉÂTRALE Le Procès du loup Entrée gratuite	Salle des fêtes	Compagnie Altus
S 10	18 h Début des jeux à 19 h 30	LOTO De nombreux lots à gagner Buvette et restauration sur place Réservation et renseignements : 06 87 81 08 59 ou 03 22 26 68 02	Salle des fêtes	Amicale des résidents de la maison de retraite
D 11	tj	BROCANTE Société horticole de Cayeux Réservations au : 06 85 90 47 27 	Square René-Ouin	Société horticole de Cayeux
S 17	À partir de 14 h	JEUX DE SOCIÉTÉ 5 € par personne 3 € pour les - 8 ans avec la présence d'un adulte pour les enfants mineurs	Salle des fêtes	4C Games
S 17	Départ à 14 h	SPORT Randonnée Vers Brighthon, les dunes, le Bois-de-Pins, le chemin des Sables, le courant de l'Accul, le Mont-Rôti	Rdv salle des fêtes	Les Loups phoques cayolais
J 29	tj	BROCANTE Judo Club	Rue Ancel-de-Caïeu	Cayeux judo club
V 30	11 h à 13 h	MUSIQUE Concert de Patrick Lemel - Standard de la variété et du rock français des années 60 à nos jours en reprenant les succès des plus grands artistes	Kiosque	Ville de Cayeux-sur-Mer
S 31	11 h à 13 h	MUSIQUE Concert de Robert Gillard 	Au bar Ch'Coin minteux	Ville de Cayeux-sur-Mer
S 31	tj	BROCANTE Brocante du Sporting club cayolais au profit de l'association <i>Un Espoir pour Louane</i>	Stade municipal	Sporting club cayolais Un Espoir pour Louane
S 31	12 h 30	KERMESSE BAVAROISE Organisée par l'amicale La Molliéroise Renseignements et réservations au 06 38 66 42 81	Halle marchande	La Molliéroise
S 31 et D 1 ^{er} Juin	tj	 27^e FESTIVAL DES CERFS-VOLANTS 28^e édition des Ventcourtois 	Plage nord	Les Ventcourtois

JUIN				
S 31 mai et D 1 ^{er} juin	tj	 27^e FESTIVAL DES CERFS-VOLANTS 28^e édition des Ventcourtois 	Plage nord	Les Ventcourtois
S 7	9 h 30	CONCOURS DE PÉTANQUE Ouvert à tous ! Pour tout renseignement merci de contacter l'association Les Amis de la pétanque cayolaise : 06 12 27 58 52	Club de pétanque	Les Amis de la pétanque cayolaise
S 7 et D 8	tj	BALL-TRAP	RD 3 (en direction de Brighton)	Bien Vivre au pays
S 7 et D 8		SPORT Open de France de sup race et para sup race compétition de stand up paddle Les Planches de Cayeux Championnat de France ouvert à tous les compétiteurs de Paddle Infos et inscriptions : www.voile-cayeuxsurmer.fr apvp80@gmail.com	Cayeux-sur-Mer	A.P.V.P
S 7	10 h à 18 h	Kermesse de la maison de retraite Nombreux stands, animation musicale Repas sur réservation auprès de Philippe Ferté au : 06 11 68 53 06 25 mai dernier délai	Maison de retraite	Amicale des résidents de la maison de retraite
D 8	tj	BROCANTE Grande braderie annuelle des Amis de la musique	En ville	Les Amis de la musique
D 8	11 h à 13 h	MUSIQUE Concert de Robert GILLARD	Ch'Coin Minteux	Ville de Cayeux-sur-Mer

S 14	Départ à 14 h	SPORT Randonnée Mont-Rôti, courant de l'Accul, retour par La Mollière, le Bois-de-Pins, les dunes 	Rdv ateliers municipaux	Les Loups phoques cayolais
S 14	15 h	MUSIQUE Concert du Big band du conservatoire de la Baie de Somme Entrée libre sur réservation : 03 22 24 41 28	Salle des fêtes	Conservatoire de la Baie de Somme
S 14	15 h 30 à 18 h	KERMESSE DE L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE PUBLIQUE Programme : 15 h 30 à 18 h : stands de jeux, buvette, gâteaux 18 h : spectacle des enfants	École maternelle	Écoles publiques A.P.E écoles publiques
S 14	18 h 30 à 20 h 30	MUSIQUE Concert apéro live de Christelle Godin Concert gratuit au bar Lounge	Casino	Casino de Cayeux-sur-Mer
S 14	20 h 30	MUSIQUE Concert de la chorale Mouette et chansons avec la participation de la chorale Savamveda (Essonne) Entrée libre	Église Saint-Pierre	Mouette et chansons
J 19	9 h 30 à 12 h	Envie de créer votre entreprise ? BGE Picardie vous accompagne gratuitement dans votre projet	Place du Marché Bus de la création	BGE Picardie
J 19	À partir de 12 h	REPAS DES AÎNÉS Informations et réservations auprès du CCAS : 03 22 26 04 06	Halle marchande	C.C.A.S
V 20	11 h à 13 h	MUSIQUE Concert de Robert Gillard	À l'Embuscade	Ville de Cayeux-sur-Mer
V 20	12 h	REPAS ASSOCIATIF Repas d'été du club de l'amitié	Salle des fêtes	Club de l'Amitié
FÊTE DE LA MUSIQUE				
S 21	À partir de 19 h	Concert de Salvatore La Monica et Eric Beele Saxophone ténor et batterie 	Kiosque	Ville de Cayeux-sur-Mer
	À définir	Soirée spectacle et démonstration de danse avec l'association 3D en Baie	Entrée principale de la plage	3D En Baie
	tjs	Buvette tenue par l'amicale de La Molliéroise Toute la soirée	Kiosque	Amicale La Molliéroise
S 21	À partir de 22 h	Concert gratuit au bar Lounge par le duo Magical swing (jazz, blues, latino)	Casino	Casino de Cayeux-sur-Mer
	À partir de 20 h	GRAND FEU DE LA SAINT-JEAN En extérieur - Soirée animée par Dj Gaël	Place du Marché En extérieur	Amicale des sapeurs-pompiers et J.S.P.
D 22	12 h	Fête de la pomme de terre Informations et réservations au : 06 88 80 96 63	RD3 - Route de Brighton	Les Paysans du sud de la Baie de Somme
V 27	À partir de 17 h 30	FÊTE DE L'ÉCOLE SAINT-JOSEPH Pour tout renseignement : apelsaintjosephcayeux@outlook.fr	Dans la cour de l'école Saint-Joseph	École Saint-Joseph A.P.E.L école privée
V 27	20 h 30	Dîner spectacle cabaret Disco fever par la troupe Les Petites Folies	Casino	Casino de Cayeux-sur-Mer
S 28	12 h	REPAS ASSOCIATIF Paëlla géante	Derrière le Benoît-Champy	ARM 80
S 28 à D 29	tj	 Le Mille SNSM Journée nationale des sauveteurs en mer	Chemin de planches	Station SNSM de Cayeux-sur-Mer
D 29		REPAS ASSOCIATIF Thé dansant	Salle des fêtes	A.R.A.C

Ce programme n'est pas exhaustif, des modifications pourront y être apportées au fil de l'avancée de la saison. Vous trouverez des mises à jour régulières sur le site internet de la ville de Cayeux-sur-Mer : www.cayeux-sur-mer.fr



LES PETITS CAYOLAIS À VALLOIRE

Ils étaient 21 cette année à partir en classe de neige à Valloire.
 Le 26 janvier dernier à 5 h du matin, les enfants accompagnés de leur maîtresse et de deux encadrants ont pris le bus pour une semaine à la montagne riche de découvertes et d'émerveillement.
 Un grand bravo à la directrice, aux institutrices ainsi qu'aux parents d'élèves pour cette très belle organisation.



NUMERIC'AID by ADMR

Depuis le début du mois de mars, un nouveau service gratuit à domicile est mis en place sur la commune de Cayeux-sur-Mer:

Si vous avez 60 ans et plus, un accompagnant numérique peut venir à votre domicile avec le matériel si besoin. Il vous assistera ponctuellement pour une demande précise ou vous fera découvrir en plusieurs rencontres les outils et services qui vous intéressent :

- la prise en main de votre ordinateur, tablette...
- découvrir ou réaliser des démarches en ligne...
- utiliser internet en sécurité
- accéder à Doctolib, remboursements médicaux...

Le service est gratuit et pour plus de renseignements, vous pouvez appeler au 06 31 63 12 05

OCTOBRE ROSE

Les associations, les commerçants, les entreprises et le CCAS de Cayeux-sur-Mer se sont fortement mobilisés pour l'opération Octobre rose.
 Ils remettaient en salle d'honneur de la mairie, le 17 Janvier dernier, un chèque de **1 725 euros** à l'association *Agir contre le cancer* à Abbeville.
 Encore bravo et merci à toutes et à tous.

SECOND SOUFFLE

Le 27 janvier dernier, l'association Second Souffle remettait au CCAS, comme elle le fait chaque année depuis l'ouverture de son magasin à Cayeux-sur-Mer en 2021, un chèque de **8 500 euros** qui correspond à la somme récoltée grâce aux ventes de vêtements de seconde main.
 N'hésitez pas à franchir la porte de la boutique : vous y trouverez un large choix de vêtements et d'accessoires de très bonne qualité pour tous les âges et à petits prix. De plus, Gisèle vous accueillera avec le sourire et saura très bien vous conseiller dans vos choix.

PARCOURS DU COEUR

Comme chaque année, Cayeux-sur-Mer participe aux actions menées par la fédération française de cardiologie.
 Nous vous invitons tous à venir participer au parcours du cœur le 26 avril 2025 à partir de 9 h 30 à la halle marchande.
 Habitué de la marche et de la course à pied ou simples débutants, vous êtes les bienvenus !

REPAS DES AÎNÉS



Bulletin de réservation au repas des aînés 2025 à déposer impérativement en mairie avant le 26 mai 2025

Monsieur
 Prénom
 Date de naissance :
 Madame (nom d'ép^{se} et de jeune fille)
 Prénom
 Date de naissance :
 Adresse :
 N° de téléphone :



Le repas des aînés aura lieu comme à l'accoutumée à la halle marchande le **19 juin 2025** sur réservation à partir de midi.

Le repas offert par la municipalité aux Cayolais et Cayolaises de plus de 65 ans et inscrits sur les listes électorales, aura lieu cette année le jeudi 19 juin à 12 h à la halle marchande.
 Inscription obligatoire à remettre en mairie avec le bulletin ci-joint.
 Nous vous rappelons que nous ne pouvons accueillir plus de 230 personnes.

Pour pallier les désistements de dernière minute et permettre aux personnes sur liste d'attente de participer, nous comptons vivement sur votre bienveillance et nous vous demandons de nous prévenir le plus rapidement possible de votre impossibilité à partager ce moment festif. Tel 03 22 26 04 06.



C'EST LE PRINTEMPS ! BEAU TEMPS, RETOUR AU JARDIN



Des moyens pour limiter notre consommation d'eau

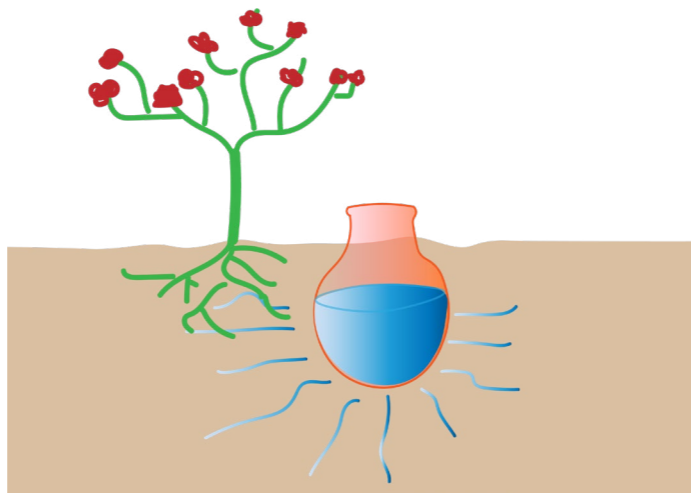
Les oyas : un système d'arrosage économe et écolo en argile.

oya de quatre litres est nécessaire chaque semaine environ.

L'oya est un pot en argile qu'on enterre, dans lequel on va mettre de l'eau. La microporosité de l'argile laisse passer l'eau dans la terre lorsque celle-ci est sèche. Il n'y a donc pas d'évaporation car l'eau atteint directement le sous-sol. Et naturellement cela diminue la consommation d'eau.

La récupération de l'eau de pluie.

Le paillage de notre potager. On peut pailler aussi avec une tonte légère, se servir d'une haie broyée, de feuilles... Plus on paille, plus l'humidité reste, ce qui est important dans les périodes de sécheresse. Le paillage enrichit également la terre.



Il existe de nombreuses sortes et tailles d'oyas. Le rythme de remplissage de l'oya varie évidemment selon le végétal planté et ses besoins en eau. Le remplissage d'un

Opportunistes et peu farouches, **les Goélands** font partie des espèces protégées mais sont en expansion dans les zones urbaines de notre littoral.

Pour limiter les nuisances sans mettre l'espèce en danger, nous devons agir ensemble : ne nourrissez pas les Goélands. En remplissant le questionnaire ci-dessous, vous nous aidez à mieux contenir leur expansion.

À remplir et à déposer en mairie

FORMULAIRE DE RECENSEMENT DE LA POPULATION DE GOÉLANDS ANNÉE 2025

Identité

Nom	
Prénom	

Coordonnées

Adresse	
Téléphone	
Courriel	

Êtes-vous ?

Propriétaire

Locataire

Nuisances subies

Sonores

Déjections

Nidifications

Poussins

Agressions, attaques

Existe-t-il des sources de nourriture à proximité ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?
.....

Êtes-vous ?

En résidence principale

En résidence secondaire

Observations

.....

.....

.....

À quelle période de l'année subissez-vous cette gêne ?
Depuis quand êtes-vous gêné par ces nuisances ?



CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Vous fleurissez votre jardin, votre balcon, votre terrasse, votre commerce ? Participez au concours des maisons fleuries !

Le bulletin d'inscription ci-contre est à remettre en mairie avant le 9 juin 2025.

Bulletin d'inscription au concours des Maisons Fleuries à déposer en Mairie avant le 09 juin 2025

NOM : PRÉNOM :

ADRESSE :

N° DE TÉLÉPHONE : PORTABLE :

MAISON AVEC JARDIN

BALCON ET TERRASSE COMMERCE

Chasse Pêche Environnement

COMPTAGE DE PRINTEMPS DE LA SOCIÉTÉ DE CHASSE DE CAYEUX-SUR-MER

Dimanche 3 mars 2025, 117 personnes étaient présentes pour le comptage de printemps et ont arpenté le territoire cayolais afin de comptabiliser le gibier suivant les espèces. La population de lièvres est de 25 au 100 ha.

Malgré la présence de faisans, la réimplantation de poules faisanes et de quelques coqs va être faite dans les deux volières communales. Cette action sera financée par l'association Bien Vivre au pays ainsi que l'achat de matériel.



HAUTS-DE-FRANCE PROPRES

171 sacs pour 462 kilos de déchets ramassés par 150 personnes mobilisées pour nettoyer le littoral cayolais à l'appel de SOS Laisse de mer et de nombreuses associations (APVP, La Rando caouaise, l'ACSBS...) avec le soutien logistique de la ville de Cayeux-sur-Mer. Bravo et merci à tous ces bénévoles.

Philippe Boutté

EXPRESSION DE L'OPPOSITION

Chères Cayolaises, chers Cayolais,

Après les jours courts de la période hivernale et l'humidité ambiante, le retour du soleil redonne le moral. Les températures fraîches de la nuit laissent place à de belles journées et annoncent les prémices de la nouvelle saison. Les promeneurs parfois venus de loin sont de retour pour savourer la beauté de notre littoral.

Dans quelques jours, fin mars, début avril, aura lieu l'épisode de fortes marées avec des coefficients de 114 attendus le 30 et 31 mars. Nous avons le souvenir du printemps 2024 avec le chemin de planches endommagé, comme si la nature voulait nous rappeler que nous étions peu de choses. Espérons que cette année les choses se passent relativement bien et que l'expérience 2024 ne soit pas déjà oubliée. C'est peut-être cela la culture du risque, savoir expliquer une situation et patienter.

Le premier dimanche de mars a vu nos chasseurs chausser les bottes et se mobiliser pour le comptage annuel de printemps. Il permettra de comptabiliser lièvres, faisans

et perdrix, afin de suivre les populations. Le sanglier reste présent en nombre, occupant le milieu dunaire le jour pour revenir sur les bas champs la nuit pour se nourrir.

Un dernier sujet que nous voulions aborder, l'évolution du « projet Boulevard Maritime ». Bien que la maquette financière soit en bonne voie, il semblerait que les services de l'État, remettent le couvert sur ce sujet notamment avec de nouvelles exigences.

Que peut-il y avoir derrière cette évolution, quel avenir pour notre territoire ?

Peut-être qu'une position commune de l'ensemble des élus du territoire permettrait de peser sur ces décisions arbitraires, en attendant nous risquons d'avoir à subir... Bon printemps aux jardiniers et à vous toutes et tous.

Emmanuel Noiret
Julie Caru
Alexandre Pion



LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ETRE DANGEREUX : PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION... RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS -INFO-SERVICE.FR (09 74 75 13 13 - APPEL NON SURTAXE)



Les concerts

GRATUITS* AU BAR LOUNGE



MANUEL DUBOIS
Variétés internationales
Sam 12 Avril (Dès 21h30)



NOHEMIE NKO
Variétés internationales
Sam 19 Avril (Dès 21h30)



MANU MANU DJOUMEL
Variétés internationales
Dim 20 Avril (Dès 21h30)



MANON FASKA
Variétés internationales
SAM 03 Mai (Dès 21h30)



ALEX HAUCHARD
Avec LAURENT GAL
Le Vend 02 MAI
Avec SONIA
Le Vend 09 mai

*consommation obligatoire

l'abus d'alcool est dangereux pour la santé à consommer avec modération

Les spectacles



Sam 10 Mai :
DÎNER SPECTACLE
spécial
GOLDMAN
45€ (hors boissons)

Réservation :
03.22.26.71.56

Vend 27 Juin 20h30

DÎNER SPECTACLE CABARET
DISCO FEVER

par Les Petites Folies

49€ (hors boissons)



Les apéros live

Vend 18 Avril

De 18h30 à 20h30

Sam 31 Mai



TEDDY COSTA



KRISTEL GODIN



EMMA CLEMENT

Les lotos

Vend 11 Avril : DEJEUNER LOTO

Vend 25 Avril : DINER LOTO

Vend 16 Mai : DEJEUNER LOTO

Vend 06 Juin : DEJEUNER LOTO

Vend 07 Mars : DEJEUNER LOTO

Déjeuner à 12h, dîner à 19h,
carte de fidélité obligatoire,
info menu et réservation
auprès du casino.
Tarif 25€ (hors boissons)

Renseignements au : 03.22.26.71.56
www.casino-cayeux.fr



Sports Associations



**NOUVEAU LABEL,
NOUVELLE PRATIQUE ET
NOUVEAU TITRE POUR LE
FUTSAL CLUB DE CAYEUX !**

Le mercredi 5 février 2025, le Futsal club de Cayeux a reçu le label fédéral jeune Crédit Agricole Futsal pour la période 2024-2027, décerné par la fédération française de football (FFF). Cette distinction souligne le travail de qualité effectué auprès des jeunes, des U6 aux U19. Lors d'une cérémonie à la salle Henri-Deloison, le district de la Somme, représenté par Pascal Tranquille et Philippe Fouré, a remis une plaque et des dotations, incluant des ballons et maillots.

Le secrétaire Loïc Avisse a remercié les dirigeants et partenaires pour leur soutien et a rappelé qu'avec plus de 150 adhérents, le club accueille un large public, allant des féminines aux personnes en situation de handicap en passant par toutes les catégories connues et a à cœur de toujours aller de l'avant. Cette année par exemple le club propose une nouvelle discipline : le futsal en marchant.

La cérémonie s'est clôturée par un goûter pour les enfants et un pot

finale ajoutant ainsi un troisième titre à leur palmarès. Camille Sueur, meilleure buteuse de l'histoire du club, a marqué le but décisif, évitant une séance de tirs au but. L'équipe, dominatrice, a fait preuve de résilience face à une gardienne rosiéroise en forme. La capitaine Amélie Crépin a soulevé le trophée avec fierté. Le coach Jérôme Leduc quant à lui a fait part de sa grande fierté et de la joie apportées par ses joueuses lors de cette saison rappelant leur parcours sans faute, preuve de leur force collective. Zéro défaite en onze matches !

Bravo aux Cayolaises pour cette saison mémorable et le soutien de leurs supporters et familles.



de l'amitié. Dix jours plus tard, le 15 février les féminines du club ont remporté la coupe FA 2025 en battant l'UF Santerre (0-1) en

REMISE DE DOTATION BADMINTON

Vendredi 21 février avait lieu l'assemblée générale du club de badminton Cayolais. L'occasion pour le maire de la commune Jean-Paul Lecomte de remettre au président Christophe Bon les volants achetés par la municipalité et représentant la subvention 2024 de la municipalité au club. Un moment de partage et de convivialité apprécié de tous.



Pour Cayeux... Ensemble !

Bulletin d'Informations Municipales
Directeur de la publication :

Jean-Paul Lecomte

Rédactrice en chef : Martine Crépin

Maquette et réalisation : Deux-ci, d'eux-là

Crédits photo : Deux-ci, d'eux-là, Philippe Boutté,

Charlotte Kmieckowiak, Christophe Quenessen.

Tirage 2 500 ex.

Impression SYD 80580 Pont-Rémy.

Merci de ne pas jeter sur la voie publique

Dépôt légal à parution.



 [cayeuxsurmer.official](https://www.instagram.com/cayeuxsurmer.official)

**RETROUVEZ-NOUS ET RETROUVEZ-VOUS SUR
LES RÉSEAUX SOCIAUX**

 www.cayeux-sur-mer.fr

 [@cayeuxsurmer_of](https://twitter.com/cayeuxsurmer_of)

 [cayeuxsurmer.bsky.social](https://www.facebook.com/cayeuxsurmer.bsky.social)

 [Cayeux sur mer-Site officiel](https://www.facebook.com/Cayeux-sur-mer-Site-officiel)

Christophe Quenessen